

PERIMETRE DU QUARTIER

Var (83)

Commune : **La Seyne-sur-Mer.**

Z.R.U. : **Z.U.P. de Berthe.**

9310040

n° d'ordre : 561

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

Secteur 1 : Le quartier Berthe

- Avenue Jean Albert Lamarque - RD 26 (au niveau de l'intersection avec l'avenue Rosa Luxembourg) jusqu' au boulevard de l'Europe
- Boulevard de l'Europe jusqu'à la limite de propriétés SA la Seyne automobile / OPMHLM au niveau de la cité du Floréal et l'avenue Bartolini
- De l'avenue Bartolini à la limite Ouest de la parcelle section AC 92
- Limite Ouest de la parcelle section AC n° 92 jusqu'à la limite propriété SNCF
- Limite de propriété voies SNCF / cités du Fructidor - OPMHLM et SNCF jusqu'au RD 63
- RD 63 jusqu'à l'avenue Saint-Exupéry
- Avenue Saint-Exupéry jusqu'à la voie communale n°116
- Voie communale n°116 dit chemin du Gai versant jusqu'à l'avenue Saint-Etienne d'Orves
- Avenue d'Estienne d'Orves - RD 18 jusqu'à l'avenue Mendes-France
- Avenue Mendes-France jusqu'à l'avenue Jean Rostand
- Avenue Jean Rostand jusqu'à l'avenue Jules Renard
- Avenue Jules Renard jusqu'à l'avenue Rosa Luxembourg
- Avenue Rosa Luxembourg jusqu'à l'avenue Jean Albert Lamarque - RD 26
- (Avenue Jean Albert Lamarque - RD 26)

Secteur : 1

se référer au plan n°1 ci-joint

Section cadastrale AB, les parcelles sont énumérées dans le sens des aiguilles d'une montre :

- parcelles section AB n° 778, 952, 954, 955, 950, 951, 866, 466, 979, 978, 974, 150, 764, 767, 930, 953

Secteur : 2

se référer au plan n°2 ci-joint

Sections cadastrales AB et AK, les parcelles sont énumérées dans le sens des aiguilles d'une montre :

- parcelles section AB n° 724, 956, 910, 908, 912, 746, 915, 560, 561, 545, 267, 266, 805, 465, 942, 958, 928, 879, 721, 881, 883, 958, 943, 936, 947
- parcelles section AK n° 2018, 2064, 2062, 2063, 515, 980, 979, 524, 523, section AB n° 898, 816, 860, 859, 828, 915, 746, 916, 908, 907, 905, 906, 903, 901, 900